

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 avril 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD141

présenté par
Mme Marsaud, rapporteure

ARTICLE 55

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« des consommations »,

les mots :

« de la consommation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.